



LA SALLE





SOMMAIRE

1. LA VIE DE LA COMMUNE :

Le mot du Maire	p.3
Les délibérations du conseil municipal	p.4
Commission embellissement	p.5
Commission jeunesse	p.6
Recensement	p.6
CCAS	p.7
Constructions	p.8
Takatoulouer	p.9
Syndicat des eaux	p.10

2. AGGLOMÉRATION

L'agglomération MBA	p.11
---------------------------	------

3. SIVOM VAL DE SAÔNE MOUGE

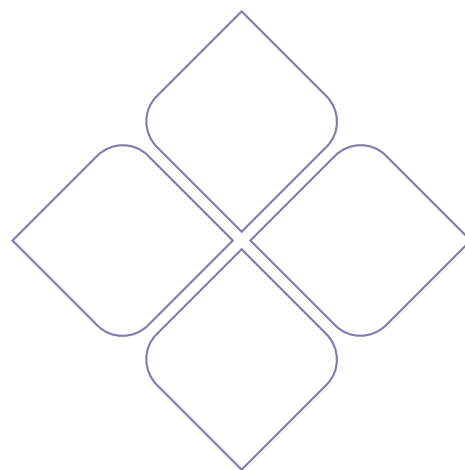
École maternelle	p.12
École élémentaire	p.13
SIVOM Val de Saône Mougé	p.14
Bibliothèque	p.15

4. LE MOT DES ASSOCIATIONS

Sou des écoles	p.16
Sang et vie	p.17
P'tites mains	p.18
Et P'koi Pas	p.20
Foot USSMS ESNM	p.22
Tennis	p.24
Boules	p.25
Les amis de la Mougé	p.26
Chasse	p.26
ADMR	p.27
DDEN	p.28
FNACA	p.29

REGARDS SUR LA MÉTÉO 2024/2025

p.30



ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Marcel René Francis MANSIAT le 15/03/2025 à MACON

DÉCÈS

Mme PERCHAUD (née ZIMMERMANN) Olga Zita le 15/05/2025 à MÂCON

Mr BOISSON Roger le 08/06/2025 à PONT-DE-VAUX

Mr KOWANKO André le 02/07/2025 à MÂCON

Mr KOPEC Michel le 10/11/2025 à MÂCON



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers citoyens,

Je suis très heureux de vous retrouver à travers notre bulletin municipal. Ce support de communication reste très apprécié des habitants et il est complémentaire des autres outils numériques tels que le site internet communal et la page Facebook.

Comme chaque année, ce bulletin nous permet de faire un point sur les travaux de l'année écoulée.

Le grand projet était la construction de trois pavillons communaux. Après de nombreuses réunions avec notre maître d'œuvre, le chantier de construction de ces trois maisons locatives a débuté début mars. Les travaux réalisés donnent entière satisfaction, à l'entrée de l'hiver les maisons sont hors d'eau hors d'air. Le chantier devrait être terminé courant mai 2026, sauf imprévus.

Le Conseil municipal souhaite favoriser l'installation de nouvelles familles dans la commune. La location pourrait débuter en juin 2026. Les personnes intéressées peuvent retirer un dossier d'inscription en mairie.

Le 11 juin, Mâconnais-Beaujolais-Agglomération et la commune inauguraient une passerelle cyclable au-dessus de la Mouge. Cette installation permet de sécuriser les cyclistes et les piétons qui empruntent cet itinéraire qui relie les communes de La Salle et Senozan. Après de nombreux échanges avec les services de Mâconnais-Beaujolais-Agglomération, le dossier a pu se concrétiser. Il a été entièrement pris en charge financièrement par MBA.

Un autre chantier va démarrer entre la fin d'année 2025 et le début 2026. Il concerne la création et la viabilisation d'un lotissement privé de cinq parcelles « chemin du Carrouge ».

Concernant le personnel communal, une évolution importante interviendra au 1er janvier 2026. Notre agent technique sera embauché à temps plein sur la commune. Cela nous permettra de faire face à l'entretien général grandissant, notamment la gestion des espaces verts, des espaces publics et du cimetière.

La population de la commune sera recensée du 15 janvier au 14 février 2026. Je vous remercie de bien vouloir réserver le meilleur accueil à notre agent recenseur lorsqu'elle se rendra à votre domicile à partir du 15 janvier.

Enfin, pour l'animation et la dynamique de notre commune, nous pouvons compter sur les formidables forces vives de nos associations. Nous tentons de les accompagner au mieux pour les aider et les faire vivre. Merci à toutes et tous pour votre engagement et votre travail pour que La Salle reste un village où il fait bon vivre.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui chaque jour œuvrent pour le bien commun, le personnel communal et du Sivom, les bénévoles associatifs, les élus du Conseil municipal ainsi que nos partenaires institutionnels.

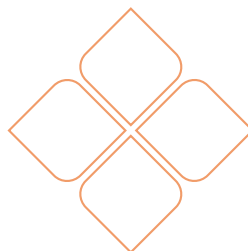
Sans leur travail, sans leur disponibilité, sans leur implication, rien de ce que nous entreprenons ne serait possible.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune et j'ai une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés ainsi que pour ceux qui souffrent ou sont hospitalisés.

Avec toute l'équipe municipale, je vous adresse mes meilleurs vœux pour une année 2026 remplie de succès, de sérénité et d'épanouissement.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 9 janvier pour la cérémonie des vœux.

Le Maire, Yves Piponnier





DÉLIBÉRATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DURANT L'ANNÉE 2025

Le Conseil Municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune. Il exerce ses compétences en adoptant des « délibérations », c'est-à-dire des « mesures votées ». Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Il donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou les représentants de l'État.

Vous trouverez ci-dessous toutes les délibérations prises par le conseil municipal au cours de ses réunions de l'année 2025. Les procès verbaux des réunions de conseil municipal sont disponibles sur le site de la commune.

13 JANVIER

- Attribution marché construction des logements communaux

10 FÉVRIER

- Intercommunalité – Fonds de concours logements communaux
- Confirmation des ZAER
- Entretien rond-point de Fleurville
- Solidarité population Mayotte

24 MARS

- Finances – Approbation compte de gestion 2024
- Finances – Approbation compte administratif et affectation résultat 2024
- Finances – Vote des taux
- Finances – Vote du budget 2025
- Finances – Vote des subventions
- Bilan concertation PLU Carrière
- Adhésion comité local souvenir français
- Adhésion Buccinateurs

12 MAI

- Intercommunalité – Approbation AC petite enfance 2025
- Subvention – Dispositif chèque arbre 2025 Département Saône et Loire
- Constitution commission attribution logement

10 JUIN

- Validation devis
- Recensement population 2026

7 JUILLET

- Suppression poste agent technique mi-temps
- Création poste agent technique temps plein
- Approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU

15 SEPTEMBRE

- Délibération État assiette, dévolution et destination des coupes année 2026

13 OCTOBRE

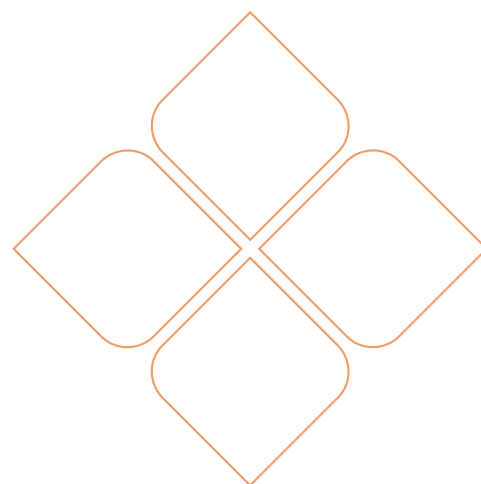
- Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du personnel

10 NOVEMBRE

- Convention d'occupation d'un local à usage de bureau avec MBA
- Prix affouages 2025
- Convention mise à disposition des services techniques de la commune de LA SALLE à l'entretien des aménagements cyclables communautaires

8 DÉCEMBRE 2025

- Modificative de mise en œuvre du RIFSEEP
- Autorisation à Mr Le Maire d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget





COMMISSION EMBELLISSEMENT

Cette année encore, l'équipe de la commission Embellissement s'est pleinement investie pour offrir à notre village un cadre de vie agréable et fleuri.

Les bénévoles ont consacré de nombreuses heures à la préparation, à la plantation et à l'entretien des massifs, afin que chacun puisse profiter d'espaces colorés et harmonieux tout au long des saisons.

Un effort particulier a été porté sur les plantations durables, avec la mise en terre de plusieurs arbres qui viendront, dans les prochaines années, ombrager nos rues et nos espaces publics.

Cette orientation traduit la volonté de la commission de s'inscrire dans une démarche respectueuse de l'environnement et tournée vers l'avenir.

Une attention toute particulière a également été accordée au choix des plantes, privilégiant des espèces peu consommatrices en eau, mieux adaptées à notre climat et aux épisodes de sécheresse estivale.

Cette gestion raisonnée permet de concilier esthétique et sobriété, tout en préservant les ressources naturelles.

La commission tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles pour leur implication, leur bonne humeur et leur passion du végétal.

Grâce à eux, notre village conserve son charme et son authenticité, tout en s'inscrivant dans une démarche écologique et durable.

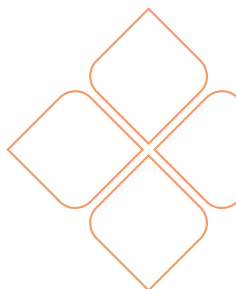


arbres plantés à la sainte Catherine



calèche fleurie

*Ensemble, continuons
à faire de notre village
un lieu où il fait bon vivre
et flâner.*



COMMISSION JEUNESSE

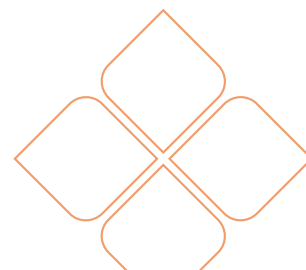
La magie de Noël a envahi LA SALLE

La fête de Noël a rassemblé petits et grands autour d'un programme riche en animations.

Les enfants ont pu profiter des jeux d'arcade animés par Festi Kids, des ateliers de maquillage féerique, tandis que les familles se retrouvaient autour d'un vin chaud convivial.

La présence du Père Noël et les balades en calèche, maintenues malgré la pluie, ont apporté une touche de magie supplémentaire à cette journée.

Cet événement a permis de créer de beaux moments de partage entre habitants et de faire vivre l'esprit de Noël au cœur de la commune.



RECENSEMENT

Cette année, la commune de LA SALLE réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une agente recenseur a été recrutée par la commune, il s'agit de Bernadette MICHON.

Elle vous fournira une lettre du maire pour vous informer de l'opération et une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour la plupart d'entre vous. Moins de formulaires imprimés,

c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le nombre de pharmacies, etc.

3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : lerecensementetmoi.fr.



Commission CCAS : solidarité et convivialité au cœur du village.

Le CCAS, ou Centre Communal d'Action Sociale, est une commission municipale chargée d'accompagner les personnes en difficulté et de veiller au bien-être de tous les habitants.

SON RÔLE EST ESSENTIEL : il apporte écoute, soutien et aide ponctuelle à ceux qui en ont besoin, tout en restant attentif aux situations de fragilité présentes dans notre commune.

La solidarité et la vigilance de chacun permettent ainsi de renforcer les liens humains qui font la richesse de notre village.

L'un des moments forts de l'année pour la commission est sans conteste le repas des anciens, qui s'est tenu le 3 décembre dernier.

Ce rendez-vous très attendu a réuni de nombreux convives autour d'un repas de qualité, préparé avec soin, dans une ambiance à la fois chaleureuse et festive.

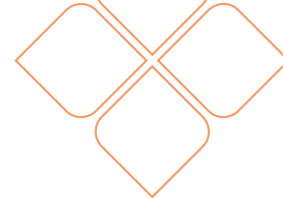
Les rires, les discussions et les chansons ont rythmé l'après-midi, grâce à une animation de grande qualité qui a largement contribué à la réussite de cette belle journée.

Pour les personnes qui n'ont pas pu participer à cette rencontre, la commission a tenu à maintenir le lien en organisant la distribution de colis gourmands, apportant ainsi un peu d'attention et de réconfort à chacun.

Ces moments de partage rappellent combien la proximité, la bienveillance et la solidarité restent au cœur de l'action du CCAS.

La commission remercie tous les bénévoles et participants pour leur engagement, et donne d'ores et déjà rendez-vous à l'année prochaine pour de nouveaux instants de convivialité et de générosité.





Construction de trois pavillons communaux

La construction de trois maisons locatives est en cours. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet d'architectes Archéthik. Concernant la conception énergétique des bâtiments, il s'appuie sur l'expertise du cabinet PROJELEC.

Les constructions sont effectuées selon la réglementation environnementale 2020 (RE2020), entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Elle succède à la RT2012 et marque une évolution majeure dans la conception énergétique et environnementale des bâtiments neufs. Elle s'applique à l'ensemble des constructions neuves à usage d'habitation, de bureaux et d'enseignement, et vise à répondre aux objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de neutralité carbone à l'horizon 2050.

LA RE2020 POURSUIT TROIS GRANDS AXES :

- **Réduire la consommation énergétique des bâtiments** en renforçant les exigences de performance (besoins bioclimatiques, sobriété des équipements, recours aux énergies renouvelables).
- **Diminuer l'impact carbone des constructions** sur l'ensemble de leur cycle de vie, en prenant en compte l'empreinte environnementale des matériaux et procédés utilisés.
- **Garantir le confort d'été**, en limitant les surchauffes et la dépendance à la climatisation dans un contexte de réchauffement climatique.

DANS LE CADRE DU PROJET, LA CONCEPTION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET DU BÂTI S'APPUIE SUR LES PRINCIPES SUIVANTS :

- **Optimisation du Bbio (Besoin bioclimatique)** : orientation favorable du bâtiment, compacité du volume, isolation renforcée, gestion des apports solaires et ventilation naturelle.
- **Recours prioritaire aux énergies renouvelables** : intégration d'une pompe à chaleur air/eau pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, couplée à un système de régulation intelligent.

- **Performance de l'enveloppe thermique** : traitement des ponts thermiques, vitrages à faible émissivité, menuiseries performantes et étanchéité à l'air renforcée (test de perméabilité).

L'APPLICATION DE LA RE2020 DANS LE PROJET APPORTE PLUSIEURS BÉNÉFICES NOTABLES, TANT POUR L'ENVIRONNEMENT QUE POUR LES FUTURS OCCUPANTS :

- **Réduction significative des émissions de CO2** grâce à l'emploi de matériaux bas carbone et à la limitation des consommations énergétiques.
- **Maîtrise des charges énergétiques** par la diminution des coûts d'exploitation et l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages.
- **Amélioration du confort thermique et acoustique**, hiver comme été, avec un bâtiment plus résilient face aux variations climatiques.
- **Valorisation patrimoniale du bâtiment** grâce à sa conformité avec les exigences futures et à la durabilité accrue des équipements.
- **Approche globale et durable** intégrant la performance environnementale dès la conception, pour une vision à long terme.



Une nouvelle entreprise à La Salle - Takatoulouer La déco stylée sans l'acheter !

Depuis ce début d'année, La Salle accueille une nouvelle entreprise locale : **Takatoulouer**, spécialisée dans la location d'objets de décoration pour tous vos événements.

Mariages, anniversaires, baptêmes, fêtes familiales ou professionnelles...

Takatoulouer vous propose une gamme d'articles décoratifs soigneusement sélectionnés pour créer des ambiances qui vous ressemblent. Vous trouverez tout ce qu'il faut pour embellir vos événements : du simple photophore aux vases élégants, en passant par le fauteuil Emmanuelle, les guirlandes lumineuses, ou encore un photobooth pour immortaliser vos plus beaux souvenirs.

Plutôt que d'acheter du matériel qui ne servirait qu'une seule fois, vous pouvez désormais louer près de chez vous, à des tarifs accessibles et avec un accompagnement personnalisé.

L'OBJECTIF DE TAKATOULOUE EST SIMPLE :

- Faciliter l'organisation de vos événements grâce à une offre clé en main.
- Éviter le gaspillage en privilégiant la réutilisation d'objets de qualité.
- Apporter une touche d'élégance et d'originalité à vos décorations.

Installée à l'entrée de notre village (route nationale 6), l'entreprise souhaite mettre en avant l'esprit de proximité et offrir un service pratique aux habitants de La Salle et des communes voisines.

Les rencontres et retraits se font uniquement sur rendez-vous, afin de vous garantir un accueil personnalisé et un accompagnement adapté à vos besoins.

Pour découvrir nos créations et suivre nos nouveautés, retrouvez-nous sur **Facebook et Instagram** :

@Takatoulouer — et n'hésitez pas à aimer nos pages pour soutenir cette belle aventure locale !

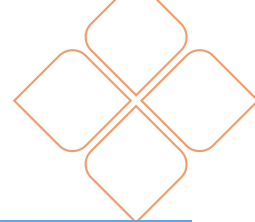


Bien évidemment si vous souhaitez échanger sur vos envies déco et/ou découvrir tous nos articles, n'hésitez pas à nous **CONTACTER** :

06 85 77 75 34
takatoulouer@gmail.com
www.takatoulouer.fr



*Avec Takatoulouer, vos événements
prennent une nouvelle dimension...
tout en restant simples à organiser !*



Syndicat Mixte des Eaux du Nord de Mâcon Travaux de réhabilitation du puits de LA SALLE

Le Syndicat Mixte des Eaux du Nord de Mâcon dispose d'une seule ressource en eau : un puits situé en bord de Saône dans la commune de La Salle. Mis en service en 1974, ce puits capte l'eau dans une nappe alluviale récente.

En 2021, à la suite de l'apparition de désordres structurels, un diagnostic a été lancé. Le syndicat, accompagné par le SYDRO71 (Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable), a confié la maîtrise d'œuvre au cabinet MERLIN pour étudier et piloter un projet de réhabilitation.

NATURE DES TRAVAUX

Les travaux portent principalement sur :

- La **démolition et la reconstruction du local technique**, d'une surface d'environ 25 m². Ce nouveau local sera surélevé d'un mètre par rapport à l'existant, afin d'être au-dessus du niveau de crue.
- La **dépose, la révision et le rallongement des deux pompes** de 140 m³/h, qui seront ensuite remises en service.
- L'**amélioration de l'ergonomie et de la sécurité** du site pour permettre des interventions plus sûres par l'exploitant.

ENTREPRISES INTERVENANTES

Les travaux ont été attribués aux groupements suivants :

- **RENAUD / ZIEGER** pour le lot Génie civil et aménagement,
- **SAUR / ART Industrie** pour le lot Équipements.

CALENDRIER ET FINANCEMENT

Les travaux ont débuté le 1er septembre 2025 et s'étaleront sur une durée prévisionnelle de 6 mois. Le montant total des travaux s'élève à 422 254 € HT. Les travaux sont financés par le Syndicat avec le soutien du département de Saône et Loire.

CONTINUITÉ DU SERVICE

Pendant toute la durée du chantier, le puits est entièrement mis à l'arrêt.

L'alimentation en eau potable est assurée par le réseau de Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA) via deux interconnexions :

- Sennecé-lès-Mâcon / Saint-Jean-le-Priche,
- Hurigny / Laizé.

Cette connexion entre Hurigny et Laizé a été réalisée en 2024, financée par le SYDRO71.



Dissolution du syndicat – Le service d'eau potable géré par l'agglomération

À partir du 1^{er} janvier 2026, le Syndicat des eaux du Nord de Mâcon sera dissous. La gestion du service de l'eau potable sera ainsi directement assurée par Mâconnais-Beaujolais Agglomération, tandis que SUEZ restera délégataire pour la distribution d'eau, l'entretien des réseaux et la facturation jusqu'à la fin de son contrat.

Cette évolution vise à garantir un service public de l'eau plus performant et à sécuriser l'approvisionnement de l'eau pour tous.

En effet, l'agglomération dispose de ressources dédiées, en capacité de réaliser les interventions nécessaires à l'échelle de l'ensemble du bassin d'alimentation.

Cette gestion unifiée devrait permettre de faire des économies d'échelle à l'échéance du renouvellement des contrats de délégation de service public, d'autant que l'agglomération s'est engagée à ne pas augmenter le prix de la part syndicale qu'elle reprend.

Cette approche intégrée est indispensable pour faire face au défi de la préservation de la ressource, aussi bien en quantité qu'en qualité, et garantir un accès équitable à l'eau pour tous.

COMMENT SE COMPOSE LE TARIF DE L'EAU ?

Sur votre facture, vous trouverez trois parts :

- Une part collectivité : pour financer le fonctionnement et les investissements du service.
- Une part délégataire pour rémunérer SUEZ pour sa gestion et la maintenance.
- Une part Agence de l'Eau prélevée par l'État pour contribuer à la protection des ressources et des milieux aquatiques.



Pour toute question, **CONTACTEZ** la Direction des cycles de l'eau de Mâconnais-Beaujolais Agglomération par téléphone 03 85 20 97 55 ou par email : cycle-eau@mb-agglo.com



Parents ou futurs parents, Trouvez un mode de garde pour votre enfant

Vous êtes parents ou futurs parents et vous vous interrogez sur le mode de garde de votre enfant ? Assistante maternelle agréée, garde d'enfants à domicile, crèche, halte-garderie ou formule mixte ?

Beaucoup de solutions existent et il n'est pas facile de trouver la meilleure selon votre situation.

La Direction de la Petite Enfance de Mâconnais-Beaujolais Agglomération peut vous aider.

C'est l'interlocuteur privilégié des familles résidant sur le territoire pour l'accueil des jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle organise une réunion d'information tous les mois afin de présenter les différents modes de garde aux parents et les modalités d'inscription.

CRÈCHES

La Direction de la Petite Enfance s'occupe des pré-inscriptions en crèches publiques pour tout **accueil régulier**. Les demandes d'accueil **occasionnel doivent se faire** directement auprès des directrices des établissements.

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Ces professionnels de la petite enfance accueillent un ou plusieurs enfants à leur domicile. Ils bénéficient d'un agrément délivré par le Conseil Départemental.

La Direction de la Petite enfance par l'intermédiaire de son **Relais Petite Enfance (RPE)** pourra :

- vous transmettre la liste des assistantes maternelles agréées et vous informer sur leurs disponibilités ;
- vous donner une information sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre ;
- vous aider dans vos démarches administratives en votre qualité d'employeur.

CRÈCHE FAMILIALE

La **crèche familiale** accueille, de façon régulière ou occasionnelle, les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, au domicile d'assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental et employées par l'Agglomération.

LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Les **LAEP**, dont l'accès est gratuit et anonyme, sont des espaces conviviaux encadrés par des professionnels formés à l'écoute, qui accueillent les parents

accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans. Ces espaces de paroles permettent de lutter contre l'isolement des familles, soutenir la fonction parentale et encourager l'autonomie des enfants. Ils se situent à La Chapelle-de-Guinchay, Charnay-lès-Mâcon et Mâcon et sont ouverts tous les jours sauf le mercredi (hors périodes de vacances scolaires).



Pour tout renseignement concernant les établissements d'accueil du jeune enfant, la crèche familiale, le Relais Petite Enfance ou les Lieux d'Accueil Enfants Parents :

Direction de la Petite Enfance

67, esplanade du Breuil - CS 28011

71011 Mâcon Cedex

Tél. 03 85 35 25 00 – Fax : 03 85 40 99 76

E-mail : petiteenfance@mb-agglo.com

Vous êtes victime de violences au sein de votre famille ou de votre couple ?

Le réseau de lutte contre les violences intrafamiliales (VIF) est là pour vous aider.

Piloté par Mâconnais-Beaujolais Agglomération, ce réseau est composé d'une centaine de partenaires aux rôles complémentaires. Il vous permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé répondant à vos besoins et à ceux de votre famille : hébergement d'urgence, accès aux droits, aux soins, au logement, ainsi qu'une aide psychologique et/ou juridique.

Cette aide est gratuite, confidentielle et vous n'avez pas besoin de porter plainte pour en bénéficier.

Toutes les formes de violences sont punies par la loi, qu'elles visent un homme ou une femme, qu'elles soient physiques ou sexuelles, psychologiques, verbales, économiques ou administratives.

La première étape est d'en parler.

Les acteurs du réseau sont à votre écoute, avec les moyens de vous accompagner.

N'hésitez pas à **CONTACTER** le 03 85 41 42 42
prevention-securite@mb-agglo.com

ÉCOLE MATERNELLE 2025-2026



CLASSE DES PS/MS

Carole MOLLARD : enseignante
Sylvie REVRET-ABGRALL et Delphine BERTHOUD : ATSEM



CLASSE DES GS

Coraline JOSEPH : enseignante
Carole CORSIN : ATSEM

Cette rentrée scolaire est marquée par l'arrivée de deux nouvelles enseignantes : Carole Mollard et Coraline Joseph, qui rejoignent l'équipe pédagogique de l'école maternelle de La Salle.

L'équipe éducative compte déjà deux ATSEM, Sylvie et Carole, et s'enrichit cette année avec l'arrivée de Delphine Berthoud, nouvelle ATSEM venue renforcer le dispositif d'accompagnement des enfants.

L'école compte cette année deux classes :

- une classe de petite et moyenne sections (PS-MS), accueillant 18 petits et 9 moyens,
- une classe de grande section (GS), composée de 21 élèves.

Vendanges



Semaine du goût

Journée Halloween



Cycle danse

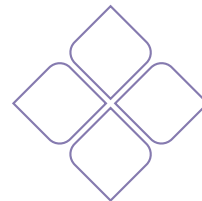


L'équipe pédagogique souhaite à tous les enfants, aux familles et à l'ensemble des habitants du village
une très bonne année scolaire et une **belle année 2026** !

Elle tient à remercier sincèrement le Sou des écoles, le SIVOM et la municipalité pour leur présence à
nos côtés et pour tous les beaux projets, passés et à venir, qui contribuent à la vie de l'école.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Les effectifs de l'école élémentaire de Senozan depuis la rentrée 2025 sont de 86 élèves. Nous avons toujours 4 classes pour nos 16 CP, 16 CE1, 14 CE2, 18 CM1 et 22 CM2.

Par contre nous avons accueilli plusieurs nouvelles enseignantes : Mme Santos (CE1/CE2 complétée par Mme Forest le mardi) et Mme Fraty (CM2). Le reste de l'équipe pédagogique est toujours composé de Mmes Aubert (CP/CE1) et Bideau (AESH, les mardis et jeudi après-midis) ainsi que MM. Marmelat (CE2/CM1) et Péhu (directeur). M. Prost est devenu le remplaçant rattaché à l'école.

APRÈS UNE ANNÉE SCOLAIRE 2024 2025 TOURNÉE VERS LE CIRQUE (PHOTOS CI-DESSOUS), NOUS SOMMES EN COURS D'ÉLABORATION DE PLUSIEURS PROJETS PRÉVUS POUR NOS ÉLÈVES CETTE ANNÉE :

Nous avons choisi de travailler sur un projet commun autour du savoir rouler à vélo (compétence faisant partie intégrante des programmes de l'école primaire). Chaque classe, à partir du printemps, travaillera sur des situations en trois étapes suivant leur niveau : savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler à vélo. À savoir que le bloc 3 (savoir rouler à vélo) ne se fera qu'avec les CM2 (comme les autres années) avec le soutien de la MBA qui nous met à disposition un animateur spécialisé pour pouvoir se déplacer sur les routes autour de l'école.

Pour conclure ce projet nous allons essayer d'organiser une journée de sortie à vélo en fin d'année pour toute l'école (sur la voie verte, ou bleue). Sortie qui pourrait être prolongée, pour les CM2, sur plusieurs jours si nous obtenons les autorisations nécessaires.

Cette année le partenariat avec « le Théâtre de Mâcon », financé par les communes de Senozan, La Salle, Charbonnières, Laizé et St Martin, va permettre la création d'un projet danse pour les CM2, en lien avec le chorégraphe et les artistes du spectacle « YES » (qui sera joué pour l'ensemble des élèves des communes à Senozan ou St Martin en fin d'année).

L'objectif est d'ouvrir les enfants au monde du spectacle vivant, de leur faire découvrir la danse contemporaine et le hip-hop, et surtout de leur permettre de vivre une expérience collective et créative. Le parcours sur une période entière aboutira à une création collective. Des ateliers de pratique artistique seront animés par des danseurs professionnels qui viendront à l'école une dizaine de fois pour animer les ateliers et donner des pistes pour travailler entre chaque intervention. Une rencontre est également prévue au Théâtre de Mâcon ainsi qu'une représentation de la production finale des élèves. Celle-ci devrait avoir lieu au Théâtre logiquement : soit avec d'autres classes ou peut être même en première partie du spectacle de la compagnie.

D'autres activités ponctuelles sont également prévues : sortie au musée, au théâtre...

Et toujours, bien entendu les traditionnelles animations annuelles seront toujours d'actualité : semaine du goût, fête de la Science, venue du père Noël, carnaval, participation aux cérémonies d'armistice...

*Toute l'équipe pédagogique de l'école de Senozan
vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.*





L'année 2025 a été une nouvelle fois riche en projets et en réussites pour le SIVOM Val de Saône-Mouge, au service des communes de Senozan, La Salle, Laizé et Charbonnières.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Lisa Coulon en tant que secrétaire. Appliquée, professionnelle et toujours prête à proposer de nouvelles idées, Lisa a su rapidement trouver sa place et donner un nouvel élan à l'organisation administrative du SIVOM. Du côté technique, après le départ de Sébastien, nous avons accueilli Mika, jeune et motivé, dont l'enthousiasme et la volonté d'apprendre sont déjà un véritable atout pour nos services.

Dans le domaine scolaire, les équipes ont assuré un accueil de qualité pour 48 maternelles et 86 primaires. L'arrivée de Delphine en ATSEM et de Clara à la cantine et au ménage a renforcé notre capacité à accompagner les enfants dans un environnement sûr et convivial. La cantine, très fréquentée, accueille chaque jour un groupe important de maternelles (entre 30 et 35 enfants), et nos équipes relèvent ce défi avec sourire, patience et efficacité.

Cette année, la cantine a également franchi une nouvelle étape en lançant le tri sélectif, avec la mise en place d'un point d'apport volontaire pour les emballages et d'un espace de compostage, contribuant ainsi à une gestion plus responsable des déchets.

Au quotidien, les agents du SIVOM réalisent un travail discret mais essentiel pour nos quatre communes. Qu'il s'agisse de l'entretien des bâtiments, de la voirie ou des espaces verts, ils veillent à ce que chaque lieu public reste propre, sûr et agréable. Les fauchages, tontes et autres travaux donnent vie aux rues, chemins, parcs et écoles, et témoignent de leur engagement constant. Leur disponibilité et leur professionnalisme font la fierté de tous et contribuent à la qualité de vie de nos habitants.

2025 s'est terminée sur une note positive et nous regardons 2026 avec enthousiasme et confiance, prêts à poursuivre cette mission au service de nos communes et de leurs habitants, avec la même énergie et la même passion pour le bien-être collectif.

*Le SIVOM Val de Saône-Mouge,
David, Christophe et Lisa*



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a accueilli, cette année encore, ses fidèles lecteurs ainsi que tous les enfants des écoles.

Alors que vous soyez amateurs de romans, de documentaires, ou de bandes dessinées, venez nous rejoindre à la bibliothèque.

Depuis cette année notre rayon bandes dessinées pour adultes s'est considérablement enrichi attirant de nouveaux lecteurs. Alors pourquoi pas vous ?

L'INSCRIPTION À LA BIBLIOTHÈQUE EST GRATUITE

Venez partager avec nous de bons moments de lecture au travers des livres que vous avez aimé, de ceux que nous avons aimé et faites nous part de vos souhaits pour les acquisitions à venir.

Martine Chazelle



Bonne et heureuse année 2026 et... bonne lecture.





SOU DES ÉCOLES

(Association à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

Le Sou Des Ecoles
LA SALLE - SENOZAN



L'association du Sou des Écoles regroupe des parents d'élèves bénévoles et dynamiques qui donnent de leur temps pour aider à financer les sorties et activités scolaires des enfants.



MANIFESTATIONS 2024/2025

Cette année scolaire 2024/2025 a pu être riche d'activités et de projets à destination des enfants. Du fait d'efforts conséquents de l'association en termes de coûts pour les différentes manifestations, le Sou des Ecoles a terminé 2024/2025 avec un bilan positif, et ce malgré l'augmentation des coûts.

Il a ainsi pu être attribué 4086€ à l'école maternelle et 8399.40€ à l'école primaire pour financer :

- **pour la maternelle** : festival barbacane, sortie cinéma, cycle poney, et accrobranche,
- **pour la primaire** : cinéma, baptême de l'air, musée, théâtre, carnaval, piscine, et le voyage de fin d'année

Sans oublier le financement des transports pour emmener les enfants aux activités. Les enfants ont également pu profiter du spectacle de Noël avec la visite du Père Noël et sa distribution de cadeaux ; ainsi que la traditionnelle glace offerte à tous les élèves en fin d'année scolaire.



ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU

- **Président** : Marc COYETTE
- **Vice-Président** : Quentin MAZUE
- **Trésorier** : Clément CHALOIN
- **Vice-Trésorier** : Manon SERBY
- **Secrétaire** : Anaïs CHARNAY
- **Vice-secrétaire** : Elodie ALMEIDA
- **Caviste** : Anthony Jacquet
- **Vice-cavistes** : Gabriel CAVAYE et Jean-Pierre LARCHER

Cette année encore, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres, au nombre de 11, pour 2 départs !

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux volontaires et un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication et leur bonne humeur au sein de l'association.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre afin de continuer à faire vivre cette belle association !

Nous souhaitons particulièrement remercier **Dominique** pour ses délicieuses andouillettes sans oublier les instituteurs, le SIVOM et les municipalités.

Pour cette nouvelle année, l'équipe du Sou des écoles prévoit les manifestations habituelles avec le maintien du Loto et du soutien aux pompiers de Senozan pour de nouveau organiser leur Trail. En nouveauté, le Sou souhaiterait pouvoir organiser une kermesse avec les enfants.

L'équipe du Sou des Ecoles de la Salle / Senozan

Nous espérons vous voir encore nombreux à nos prochaines manifestations où nous vous accueillerons toujours avec le plus grand plaisir !



Calendrier des manifestations 2025/2026

- **Vente des Sapins à l'école de Senozan**
Samedi 06 décembre 2025
- **Noël dans la rue à Senozan**
Dimanche 14 décembre 2025
- **Moules/Frites à la Salle des Fêtes de Senozan**
Samedi 10 janvier 2026
- **Trail de la Mouge**
Dimanche 1^{er} Mars 2026
- **Andouillettes à la Salle**
Samedi 14 mars 2026
- **Loto à Saint Martin Belle Roche**
Date à définir
- **Kermesse (à confirmer) et Fête de la musique**
Vendredi 19 ou Samedi 20 juin 2026
- **Fête nationale à Senozan**
Mardi 14 juillet 2026
- **Pétanque à la Salle**
Samedi 12 septembre 2026

SANG ET VIE DU VAL DE SAÔNE

Pour celles et ceux qui ne nous connaissent pas encore, je pense notamment aux nouveaux arrivants de la commune, SANG ET VIE DU VAL DE SAÔNE (SVVS) est une association pour le don de sang bénévole qui regroupe les communes de Charbonnières, Laizé, La Salle, Senozan, Saint Albain et Saint Martin Belle Roche.

En collaboration avec l'EFS (Établissement Français du Sang), nous organisons des collectes de sang au plus près de vos lieux de vie et nous avons aussi le rôle de promouvoir le don de sang.

LE DON DE SANG, VOUS EN AVEZ ENTENDU PARLER MAIS CONNAISSEZ-VOUS LE DON DE PLASMA ?

En 15 ans, les besoins ont doublé en France pour la fabrication de médicaments et les dons collectés ne couvrent qu'un tiers de ces besoins. Nous devons donc importer massivement du plasma principalement des États Unis, collecté dans des conditions qui ne respectent pas notre modèle éthique.

Le plasma est composé à 90% d'eau et se régénère rapidement. C'est donc une ressource inépuisable et tellement inestimable.

C'EST POURQUOI, POUR GARANTIR NOTRE AUTONOMIE, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS CAR EN DONNANT VOTRE PLASMA, VOUS CONTRIBUEZ DIRECTEMENT À :

- garantir l'accès au soin à des patients qui comptent sur ces médicaments pour vivre normalement.
- renforcer notre souveraineté sanitaire, en réduisant notre dépendance aux importations.
- soutenir le modèle éthique français de non-marchandisation du corps humain.

LE PRÉLÈVEMENT DURE ENVIRON 45 MIN ET C'EST L'OCCASION DE PRENDRE DU TEMPS POUR SOI EN RENDANT LE MOMENT AGRÉABLE POUR LE DONNEUR ET BÉNÉFIQUE POUR LES AUTRES. VOUS POUVEZ :

- Plonger dans un livre.
- Vous évader avec vos musiques ou podcasts préférés.
- Travailler ou réviser dans un environnement calme et sans distraction.
- Prendre une pause bien méritée pour vous recentrer.
- Proposer à un proche de vous retrouver autour d'un don en duo : à deux c'est encore mieux !

Nous avons besoin de vous pour relever ce défi de santé publique afin de garantir un avenir plus sûr et plus sain pour tous.

Cette ressource illimitée coule en chacun de nous et il ne s'agit pas de faire un don de plasma à la place d'un don de sang, mais plutôt de faire un don de plasma entre 2 dons de sang, puisqu'un don de plasma est possible tous les 15 jours.

Tous les membres de SVVS se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2026 sous le signe de la solidarité et la bienveillance. Prenez soin de vous et des autres.

Véronique KLEINGAERTNER, Présidente SVVS

CONTACT :

Véronique KLEINGAERTNER :

06 27 13 32 80 / reve.k@orange.fr

Bernadette MICHON :

06 11 13 52 07 / nadettemichon@hotmail.fr



Collectes de sang 2026 :

- **Lundi 23 février**, 15h/19h, à Laizé
- **Lundi 20 avril**, 15h/19h à St Martin Belle Roche
- **Mercredi 17 juin**, 15h/19h, à Laizé
- **Lundi 17 août**, 8h30/12h30, à La Salle
- **Lundi 12 octobre, 15h/19h**, à St Martin Belle Roche
- **Lundi 21 décembre**, 15h à 19h, à St Albain

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE VENDREDI
6 MARS, 19H À SENOZAN**



Septième année déjà de créations pour les bénévoles HOHOHO ! de l'association les P'tites mains.

Pour rappel, les ateliers se déroulent à la Maison de la Roche, le mercredi et/ou jeudi de 14h à 17h, plus quelques soirées ponctuelles. Les tâches à domicile ont été effectuées notamment par notre doyenne Huguette.

Les personnes intéressées par cette activité ludique sont les bienvenues ! Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, même pour de l'aide ponctuelle.

UN VILLAGE FÉRIQUE À VISITER DE JOUR ET LE LAVOIR À DÉCOUVRIR À LA TOMBÉE DE LA NUIT

Les décors imaginés par les bénévoles transforment le village en un véritable tableau de Noël à ciel ouvert. Grâce à une mise en scène soignée et une utilisation ingénieuse de matériaux recyclés, les visiteurs peuvent admirer un décor enchanteur entièrement conçu pour être apprécié en lumière naturelle.

Nous avons voulu au fil des ans prouver qu'il est possible de créer une ambiance magique en jouant seulement sur les formes, les couleurs et la disposition des éléments.

Chaque pièce des décors a été fabriquée à partir d'objets récupérés et transformés avec soin par les bénévoles HoHoHo.

Des messieurs ont été d'un grand secours pour l'installation de ces décors fin novembre. Nous les remercions chaleureusement.

L'association locale les P'tites mains de la SALLE était lauréate au titre de 2024 du concours départemental des plus beaux décors de Noël dans la catégorie des communes de 500 à 1000 habitants.

Cette récompense est venue gratifier un travail collectif et une démarche écologique exemplaire, puisque l'ensemble des décorations est réalisé à partir de matériaux de récupération, sans guirlande électrique. Un prix qui valorise l'engagement des bénévoles.

Cette distinction est une belle reconnaissance pour l'association, qui œuvre depuis plusieurs années pour dynamiser le village. En revanche nous ne serons pas éligibles cette année.

La commune soutient les bénévoles par une subvention annuelle mais aussi par la mise à disposition de locaux pour stocker les nombreux décors puisque La Salle se distingue par une décoration de l'ensemble de la commune et non seulement le centre-bourg.

Cette année, l'animation du village en décembre a été imaginée autour du jeu. Plusieurs animations qui visent à retrouver notre âme d'enfant ont été proposées : le rébus, la devinette des rennes, la grille des mots croisés, le jeu de l'histoire papillote gagnante.

UNE EXPÉRIMENTATION APPAREMMENT AUTANT APPRÉCIÉE PAR LES ENFANTS QUE LES PARENTS

La maisonnette des Mères Noël s'est transformée en Maison des Papillons, offrant aux enfants la possibilité d'emprunter des jeux et de réaliser des coloriages.

Par ailleurs, un concours du plus beau dessin de papillon a été organisé durant l'été. Une vingtaine d'enfants y ont participé, et deux gagnants se sont vu offrir un étui de feutres.

DES ATELIERS LOISIRS CRÉATIFS À DESTINATION DES ENFANTS À PARTIR DE 4 ANS

Des ateliers de loisirs créatifs, permettant aux enfants de s'initier aux arts manuels, offrent un espace où les enfants peuvent laisser libre cours à leur imagination tout en découvrant des techniques créatives variées, le tout dans une ambiance conviviale et accessible. Un goûter vient ravir les enfants en fin de séance.

Trois ateliers ont été organisés dans l'année : thèmes « carnaval » le 22 février et « Noël » les 22 novembre et 6 décembre avec une participation de 10 euros pour la carte d'adhésion annuelle.

OCTOBRE ROSE UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ ET DE CRÉATIVITÉ

Notre association s'est mobilisée pour cette opération. Outre les décorations spécifiques réparties dans le village durant le mois d'octobre, un don de 200 euros a été envoyé à l'Institut Pasteur en faveur de la recherche contre le cancer du sein. Par ailleurs elle a noué un



partenariat avec l'association les Fées Papillons 71 de Mâcon qui accompagne et soutient les personnes touchées par le cancer du sein. Les P'tites Mains ont eu à cœur de peindre des pots roses garnis de plantes fournies par la boutique « A Fleurs de Pot » de Saint Albain, également partenaire. Vingt pots ont été offerts à des femmes de l'association touchées par cette maladie ainsi qu'à deux femmes extérieures. Cette démarche a été appréciée par toutes.

SECTION TAROT :

La saison 2024/2025 a vu 32 participants se confronter amicalement à la Maison de la Roche les mardi après-midi et/ou vendredi en soirée.

Au terme des 26 semaines, le classement des meilleurs (ou plus chanceux) a permis de récompenser respectivement Daniel Janin, Jean-Pierre Chaudagne et Michel Parriaud les mardis et Michel Parriaud, Jean-Pierre Chaudagne (de nouveau !) et Daniel Guillot les vendredis.

La clôture de la saison s'est déroulée à la salle communale jeudi 3 avril pour une ultime rencontre ou Robert Aublanc a réalisé le meilleur score, puis s'est achevée par le traditionnel repas dans une ambiance toujours conviviale.

La nouvelle saison du 1^{er} octobre 2025 au 31 mars 2026 compte désormais une trentaine de joueurs. De nouveaux participants de notre commune ou communes voisines seraient les bienvenus.

CONTACT : Daniel JANIN 06 40 40 57 60



L'association les P'tites mains remercie vivement la municipalité toujours très sensible aux activités des associations pour la mise à disposition des salles communales pour les ateliers et les rencontres de tarot et souhaite une excellente année à tous.

COORDONNÉES : ptitesmainslasalle@gmail.com
06 85 07 08 33



ET P'KOI PAS ! SAISON 2025



L'année 2025 a été marquée par une saison culturelle particulièrement riche et variée.

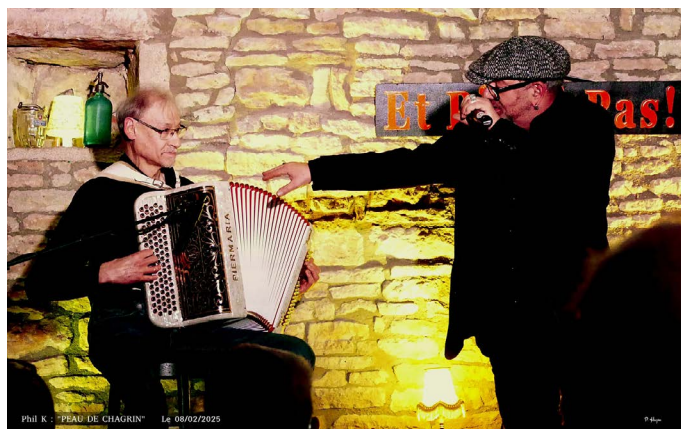
Les habitants ont répondu présents tout au long de l'année, confirmant l'engouement croissant pour ces rendez-vous conviviaux. Une année réussie qui conforte l'association dans son rôle de moteur de la vie culturelle du village.

UN DÉBUT D'ANNÉE MUSICALE SOUS LE SIGNE DE LA DIVERSITÉ

8 et 9 février – Phil K – parrain de l'association

L'association a ouvert sa saison avec un double pari réussi : deux concerts de **Phil K**.

- Le samedi, l'artiste a revisité l'univers de Fréhel et Bruant, sous le nom **Peau de Chagrin**, dans une ambiance de bistrot reconstituée.
- Le dimanche, il rendait hommage à **Jacques Brel**, accompagné au piano, devant une salle comble.



Dans les deux cas, le public enthousiaste a offert rappels et ovations.

21 mars – Fanny Got

Fanny Got a conquis la salle avec son spectacle mêlant humour, chansons et personnages hauts en couleur, dans l'esprit des Vamps et des Bodin. Elle offre deux heures de rires pendant lesquelles elle alterne sketches, participation du public et reprises de grandes voix françaises.

12 avril – Orchestre Pelzkappel

Organisation d'un concert original : l'Accordéon Club Pelzkappel de Bergheim, orchestre alsacien d'une quinzaine de musiciens dirigé par Thiéry Dubreuil. Leur programme varié, mêlant traditions, voyages musicaux et reprises populaires, a conquis le public réuni à l'église, qui leur a réservé une standing ovation. La soirée s'est poursuivie à la salle Mouge autour d'un repas festif où chants régionaux, airs d'accordéon et convivialité ont réuni musiciens et spectateurs.



HUMOUR, PROXIMITÉ ET SCÈNES LOCALES

26 avril – « Madame & Monsieur »

Arnaud Silano et Marie Lagoutte alias le duo « Madame et Monsieur », ont attiré une salle comble avec un spectacle humoristique inspiré des petites scènes du quotidien dans lesquelles chacun se reconnaît. Le public enthousiaste a salué l'énergie du duo, qui reprenait aussitôt la route pour participer à la finale du festival d'Avignon.



25 mai – Govrache – Ouverture des Scènes éphémères

Le slameur engagé a livré un spectacle intense et sensible avec son spectacle « Peut Mieux Faire ». Entre humour, émotion et critique sociale, chaque texte a trouvé son écho auprès des spectateurs. La soirée s'est prolongée autour d'un buffet partagé, renforçant les échanges avec les spectateurs. Une performance intimiste qui prouve que la scène peut rimer avec proximité et authenticité.

UN ÉTÉ ARTISTIQUE ET FESTIF

4 juillet – Les Loufoqueries 2

Annie et Martine ont proposé un voyage poétique étonnant, mêlant textes classiques et contemporains, jeux de mots et touches de surréalisme.

12 juillet – Philippe Roux & Band 69

Sous une chaleur estivale écrasante, Philippe Roux, habitant de La Salle, et son groupe BAND 69 ont offert un concert rock en extérieur. Devant une cinquantaine de personnes, le groupe a enchaîné les reprises rock avec une énergie communicative.

Entre soleil, bonne humeur et musique amplifiée, la soirée a rassemblé habitants et amis dans une ambiance simple et chaleureuse, marquant un beau moment d'été au village.



27 septembre – Patrick Abrial & Jye

Après la pause estivale, reprise de la programmation musicale en accueillant le duo formé par Patrick Abrial et le guitariste Jye dans le cadre des Scènes éphémères. Après plus de trente ans d'absence de la scène, Abrial y retrouve le plaisir du partage et de la création. Le public a salué un moment exceptionnel, porté par un univers musical riche, situé entre l'influence de Pink Floyd et la sensibilité de Brel.

4 octobre – D'Ländler Fans

Dernier concert de l'année avec le duo Thierry Dubreuil – Roland Bentz, alias D'Ländler Fan. Devant un public enthousiaste, les deux musiciens ont enchaîné des morceaux entraînants dans une ambiance à la fois festive et intimiste. Une soirée chaleureuse qui a brillamment conclu la saison musicale de l'association.

DES TALENTS LOCAUX MIS EN LUMIÈRE

9 novembre – Marché des Créateurs

Ambiance douce et festive pour la 9^e édition du Marché des créateurs. 40 exposants, des notes de musique, l'odeur des gaufres et du vin chaud : le décor était planté pour une sortie idéale à l'approche des Fêtes. Les visiteurs ont pris le temps de découvrir des talents locaux et de dénicher des pièces uniques, façonnées à la main. L'association Et P'koi Pas ! donne déjà rendez-vous en 2026 pour fêter les 10 ans d'un événement devenu un incontournable du village.



CONCLUSION

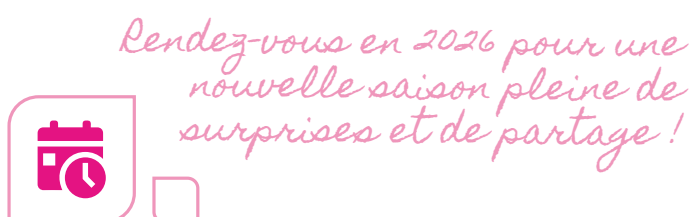
La saison 2025 d'Et P'koi Pas ! se distingue par :

- Une programmation éclectique, mêlant musique, humour, arts vivants et artisanat ;
- Des moments de partage réguliers (buffets, soirées prolongées) renforçant la convivialité ;
- Une valorisation des talents locaux, tout en accueillant des artistes confirmés.

Merci aux bénévoles, aux artistes et au public pour leur enthousiasme et leur fidélité.

Nous remercions la municipalité et nos partenaires Oedoria et Groupama qui par leur soutien nous permettent de vous proposer des spectacles de qualité. Sans oublier nos donateurs qui contribuent à notre tombola.

Si vous souhaitez faire partie de notre liste de **CONTACTS** : etpkoipas71@gmail.com ou 06.83.23.56.45



Programmation 2026

- **1^{er} février** - Barzingault en concert
- **21 mars** - Saint Patrick : Steve Crabb & Friends
- **18 avril** - Pétrek : "J'aurais voulu être un Artiste"
- **16 mai** - Nasser Ben Dadoo / White Feet (Blues)
- **27 septembre** - Ladislava (Musiques tziganes)
- **24 octobre** - Laurent Darmon : Dans la Nuit (Ciné-concert)
- **8 novembre** - Marché des créateurs : Les 10 ans

USSMS

Le club de l'USSMS à bouclé sa saison 2024-2025 avec des résultats contrastés mais encourageants pour la suite.

L'équipe A a réalisé une excellente saison, terminant deuxième de D2, à seulement quatre points de la montée en D1.

De son côté l'équipe B, engagée en D3, a connu une saison plus difficile et a terminé dernière de son groupe. Mais elle a eu un parcours honorable en atteignant les quart de finale en coupe.

Malgré tout, les joueurs ont fait preuve de solidarité et de persévérance. Des valeurs essentielles pour continuer à progresser.

Cette saison 2025/2026 débute avec une trentaine de licenciés seniors. À cause de cet effectif restreint nous avons du créer une entente pour l'équipe avec les clubs du VLHM, FC IGÉ et nous-même. L'équipe A occupe actuellement le milieu de tableau.

Le club tient à remercier ses dirigeants et ses bénévoles pour leur disponibilité, leur aide précieuse et leur engagement tout au long de l'année et plus particulièrement Daniel BOBILLON, qui œuvre depuis quasiment vingt ans en tant qu'arbitre assistant, que ce soit à domicile ou à l'extérieur.

Remerciements aux trois communes de Senozan, St Martin Belle Roche et La Salle pour leur soutien financier et plus particulièrement Senozan pour l'entretien des terrains, avec la mise en place d'un robot tondeuse, et infrastructures.

Une boutique est en ligne pour acheter des produits de l'USSMS et vous mettre aux couleurs du club : https://team.jako.com/be-fr/team/us_st_martin_senozan/

Le site officiel pour tout savoir sur l'actualité du club: <https://ussms.footeo.com/>

Laura THEVENARD, présidente USSMS

L'équipe senior USSMS



Il est bon de rappeler que l'ESNM est un groupement de 4 clubs : VIRÉ-LUGNY HM, FC IGÉ, FC CLESSÉ et US SAINT MARTIN SENOZAN, destiné à la pratique du football pour les jeunes de 6 à 18 ans, féminines et masculins.

Cette saison 2025/2026, près de 200 jeunes footballeurs se retrouvent toute la semaine sur les terrains du secteur Nord Mâconnais, encadrés par une cinquantaine de bénévoles et de 3 contrats en apprentissage.

Les présidents des clubs qui composent l'ESNM s'unissent afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions (projet LABEL FFF) et de former des jeunes citoyens par le biais du programme éducatif football (PEF).

Remerciements aux Mairies pour l'aide apportée par le biais de leurs infrastructures et de leurs investissements afin de développer la promotion du sport auprès des jeunes. Dans son projet, les mairies de Senozan, St Martin Belle Roche, Clessé, Viré, Lugny, Igé et St Albain, accueillent à la fois les entraînements mais aussi les matchs des catégories de U6 à U18. Ils entretiennent également les espaces verts, les vestiaires et la qualité des terrains par la tonte.

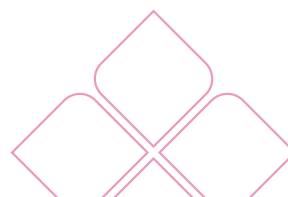
L'ESNM tient à remercier spécialement la Mairie de Senozan pour son investissement sur la tondeuse, qui en fait l'un des terrains les plus beaux de notre département et permet une pratique optimale.

Cette saison 2025/2026, l'ESNM garde sa dynamique et s'engage dans de nombreux projets comme le LABEL FFF, la formation des éducateurs et la gratuité de la licence féminine U7 à U9. Sur les terrains, les résultats s'en ressentent car nos catégories jouent dans le haut du panier départemental.

Des animations comme des stages, du foot loisirs, des tournois, des manifestations, des interventions dans les écoles permettent à notre association de s'inscrire dans le tissu local.

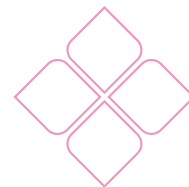
Vous souhaitez nous rejoindre, vous souhaitez avoir des infos sur l'ESNM, vous souhaitez participer ou nous aider dans nos projets cliquez sur : <https://esnm71260.footeo.com/>

Florent Conti, président de l'ESNM



L'équipe U18





Jeux, Sets et Continuité !

Le club de tennis de Saint Martin Belle Roche a été marqué cette année par le décès brutal de son ancien et apprécié Président Laurent FRITSCHY, qui a permis, avec son équipe et durant de nombreuses années, de faire évoluer le club.

LA NOUVELLE PRÉSIDENTE A PERMIS DE POURSUIVRE LA DYNAMIQUE QUI L'ANIME DEPUIS QUELQUES ANNÉES AVEC UNE ANNÉE 2025 ENCORE POSITIVE :

- Les lundis, trois créneaux de cours pour 18 enfants de 7 à 13 ans et un créneau adultes femmes, encadrés par Delphine notre coach. Un second créneau a été ouvert à la rentrée de septembre pour les féminines.
- Plus de 50 adhérents, dans la continuité de l'année précédente. La qualité des installations a contribué grandement à ce maintien.
- Un tournoi de tennis ballon qui a rassemblé des sportifs autour du ballon rond, des filets de tennis et d'une buvette des plus agréables.
- Participation au 1er challenge « Laurent FRITSCHY », tournoi de pétanque organisé au bar de Saint Martin Belle Roche.
- Tenue de la buvette lors d'un concert caritatif « 4Balou ».
- Un tournoi annuel en septembre pour la nouvelle saison 2025-26 avec presque 100 inscrits hommes et femmes. Un vrai succès pour le club avec des joueurs venant tant pour le sport que pour l'ambiance conviviale du club.

Ces manifestations permettent de faire vivre le club au sein du village.

LE 26 SEPTEMBRE, À L'ISSUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LES ADHÉRENTS ONT RENOUVELÉ LEUR CONFIANCE AU BUREAU COMPOSÉ DE :

- **Co-présidents** : Guillaume PRUDENT et Christophe BERTHOUD
- **Trésorier** : Maxence PRUDENT
- **Trésorier adjoint** : Frédéric POYET
- **Secrétaire** : Nicolas POTHONIER
- **Secrétaire adjointe** : Estelle RONGEAT

TOUS LES MEMBRES DU BUREAU ÉLARGI VONT POUR 2026 POURSUIVRE L'ACTION ENGAGÉE ET PROPOSER :

- Un tournoi de tennis ballon le samedi 21 février
- Le tournoi de pétanque challenge « Laurent FRITSCHY » le samedi 4 juillet au pré communal.
- Un apéro concert avec une date à préciser.
- Le tournoi annuel du club début septembre

Ce bilan positif sportivement et humainement est rendu possible grâce au soutien logistique et financier de la Mairie de St Martin Belle Roche et des sponsors, et également grâce aux amis du club présents lors des différents événements de l'année : un grand merci à tous !

Le TC St Martin Belle Roche se veut toujours un club sportif mais également un lieu de rencontre convivial ouvert à tous.

Les membres du bureau du TC St Martin Belle Roche

Nous serons donc ravis de vous retrouver prochainement avec à la main une raquette ou le verre de l'amitié !



EFFECTIF :

- 36 licenciés pour cette saison 2024-2025.
- 4 nouveaux licenciés intégreront le club pour la saison prochaine.
- Pas de changement à noter quant à la constitution du bureau.

RÉSULTATS :

Une équipe a représenté notre société aux championnats de France quadrettes vétérans à Nyons (26), composée de Gilles GRANGER, Bernard SOLNON, Daniel GUILLOT, Alain DESGRANGES et Denis JOSEPH.

Après avoir fini 1^{er} de poule et gagné les 16^{ème} de finale, ils se sont inclinés en 8^{ème} de finale contre une équipe de l'Isère. La société les félicite pour leur beau parcours.



Daniel GUILLOT a représenté notre société aux championnats de France simple à Laudun-L'ardoise (30). Ils s'est incliné en partie de poule.

Notre président Serge CARRIERE a également représenté la société en participant aux championnats de France quadrettes à Dardilly (69) avec l'équipe CORTES de l'Olympique Mâcon Boules. Ils se sont inclinés en partie de poule.

Notre société a organisé neuf manifestations sur la saison dont le concours des associations sportives du secteur Mâconnais et Clunisois les samedi 31 mai et dimanche 1er juin 2025 ainsi que le championnat départemental vétérans 34 quadrettes, soit 150 joueurs, les mardi 3 juin et jeudi 5 juin 2025.

RÉSULTATS DE NOS CONCOURS OFFICIELS :

- Concours 16 quadrettes du 22 décembre 2024 au boulodrome de Mâcon : Victoire de l'équipe CARJAT de Mâcon.
- Concours 32 doublettes du 22 mars 2025 : Victoire de CARRIERE Matthieu et ROCCHIETTI Yoann de La Salle.
- Concours 32 quadrettes vétérans du 20 mai 2025 : Victoire de l'équipe ROLLIN de La Salle.

- Concours amical entre sociétaires et amis, 30 joueurs le 24 mai 2025 : Victoire de Christophe LEBEL, Patrick GUILLERMIN et Pitt SOUTO.
- Concours amical entre sociétaires et amis, 48 joueurs le 6 juillet 2025 : Victoire de Mr Le Maire Yves PIPONNIER, Ludovic SIVIGNON et Bernard JACQUET.
- Concours nocturne 24 triplettes challenge RENOUD-LYAT du 1er août 2025 : Victoire ex æquo, Olivier RENOUD-LYAT, Serge BERNARDIN, Matthieu CARRIERE et Jérôme SIVIGNON, Mickaël MALTERRE, Valentin MAGNIN.
- Concours 32 simples du 28 septembre 2025 : Victoire de Teddy VAUCHER de Mâcon.

Pour la saison 2025-2026, le Comité Sportif de Saône et Loire a confié au club de La Salle l'organisation de la première étape de la ligue M3 / M4 qui a réuni 160 joueurs le 11 octobre 2025. Une très belle journée, se terminant par une victoire de notre président Serge CARRIERE avec l'équipe CORTES de Mâcon.

Nous avons malheureusement dû annuler 2 manifestations à cause de la pluie.



TEMPS FORTS :

- 10 sponsors nous ont rejoints et nous apportent un soutien financier.
- Des encarts publicitaires ont été installés au dessus de la buvette.
- Nous remercions ainsi les entreprises ALLIANTHERM, DAZY, DEBARRASSEZ-VOUS, GRANGER, L'AUTHENTIQUE, MONTBELLET AUTOMOBILES, MAISON MORAND, PMU BONTEMPS, PREVEL, SIVIGNON LUDO.

REMERCIEMENTS :

Un immense merci à l'équipe municipale, nos fidèles spectateurs et nos bénévoles licenciés ou non pour leur investissement tout au long de l'année.

Merci également à Marie-Claire et Christian BOURCIER qui accueillent notre siège et gèrent les inscriptions au quotidien.

PAGE FACEBOOK : Amicale Boule La Mougé 71 La Salle

LES AMIS DE LA MOUGE

Pour l'année 2025, nous comptabilisons 488 cartes vendues, tout type de cartes confondu.

Lors de l'alevinage 2025, nous avons empoissonné dans la Mouge et ses affluents en deux lâchers : 175 kg de truites fario et 875 kg de truites arc en ciel dont 50 kg offertes par la Parfaite. Comme en 2024, l'alevinage en arc en ciel est beaucoup plus important qu'en truites fario.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur aide précieuse lors des alevinages. Pour 2026, les dates seront fixées lors de l'Assemblée Générale du 18 janvier qui se tiendra à la salle des fêtes de Saint Maurice de Satonnay, lieu du siège social de l'association et espérons vous voir nombreux.

En 2026 aura lieu le renouvellement du Conseil d'Administration des Amis de la Mouge. Les personnes intéressées pourront se faire connaître auprès des membres du bureau.

En 2025, le concours de pétanque a dû être annulé (trop de concurrence à la même date). Il ne sera pas reconduit en 2026.

ELLE RAPPELLE QUE LES CARTES SONT EN VENTE CHEZ LES DÉPOSITAIRES SUIVANTS :

- café Pampy à Azé
- café La Taverne à Igé
- ou alors directement de chez eux (www.cartedepeche.com).

Le Bureau des Amis de la Mouge.



Le Conseil d'Administration des Amis de la Mouge vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026 et vous souhaite de passer d'agréables moments au bord de l'eau.



Date à retenir :

- **Samedi 14 Mars 2026** : ouverture de la truite
- **Samedi 24 Janvier 2026** : loto à la salle des Fêtes de Viré
- **Samedi 5 décembre 2026 (sur réservation)** : La vente de saucisson à la gêne

SOCIÉTÉ DE CHASSE L'INDÉPENDANTE

La saison 2025/2026 vient d'ouvrir avec 7 chasseurs inscrits pour l'instant.

Le faisan et la perdrix sauvages sont toujours absents.

Des lâchers seront faits pour combler ce manque. Le lapin et le lièvre semblent timidement revenir.

Pour le gros gibier, le nombre de bracelets attribués par catégorie est de 4 chevreuils et 3 sangliers.

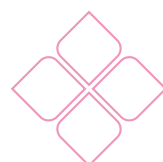
Les battues en cours sont signalées par des panneaux de signalisation.

Une vente de plats préparés a été un succès.



Le président, J. PACQUELET

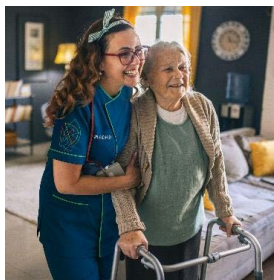
La société de chasse « l'indépendante » vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.





L'ADMR, acteur majeur de l'aide à domicile en Saône-et-Loire, oeuvre chaque jour pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des familles et de tous ceux qui ont besoin d'un accompagnement à domicile. Forte de ses valeurs de solidarité et de proximité, l'ADMR propose plusieurs services essentiels, dont nous souhaitons aujourd'hui vous parler.

L'AIDE À DOMICILE AUX FAMILLES



Les aides à domicile interviennent avec professionnalisme et bienveillance pour accompagner les gestes essentiels du quotidien : aide à la toilette, entretien du logement, courses, préparation des repas... Leur présence permet à chacun de vivre chez

soi en toute sécurité, dans le respect de sa dignité et de son autonomie. Formées et encadrées, elles incarnent les valeurs humaines qui font la force de notre réseau.

Au-delà du soutien aux personnes âgées ou en situation de handicap, l'ADMR accompagne également les familles dans les moments clés de la vie : grossesse, naissance, maladie, hospitalisation, reprise d'un emploi ou d'une formation professionnelle...

Pour les situations plus complexes, une technicienne d'intervention sociale et familiale (TISF) peut également intervenir, notamment pour les soins aux tout-petits, l'éveil des enfants ou la réorganisation du quotidien lors de l'arrivée d'un nouvel enfant.

Que ce soit pour quelques heures par semaine ou une aide quotidienne, l'ADMR propose des services sur mesure pour faciliter la vie à domicile.

TÉLÉASSISTANCE - FILIEN



Filien est un service de téléassistance qui permet aux personnes fragilisées de vivre chez elles en toute sérénité. Grâce à un médaillon ou un bracelet discret, une simple pression suffit pour être mis en relation, 24h/24 et 7j/7, avec un professionnel à l'écoute, prêt à intervenir.

En cas de chute, de malaise ou de besoin urgent, l'appel est immédiatement pris en charge. Le professionnel évalue la situation avec la personne et décide, selon le besoin, de contacter un proche, un voisin, un médecin ou les secours. Ce dispositif rassure autant les bénéficiaires que leurs familles, tout en favorisant le maintien à domicile dans les meilleures conditions.

LE PORTAGE REPAS



Parce qu'une alimentation équilibrée est essentielle à la santé et au bien-être, l'ADMR propose un service de portage de repas à domicile, adapté aux besoins de chacun.

Les repas sont préparés avec soin, dans le respect des normes nutritionnelles et sanitaires, puis livrés directement au domicile par nos équipes. Menus classiques, régimes spécifiques (sans sel, diabétique, mixé...), chaque formule est pensée pour répondre aux exigences de santé et aux préférences personnelles. Le service peut être ponctuel ou régulier, selon les besoins.

Le portage de repas contribue également à rompre l'isolement. Le passage du livreur est souvent un moment d'échange et de convivialité, permettant de maintenir un lien social précieux. Nos intervenants sont attentifs, bienveillants et peuvent signaler toute situation préoccupante à l'association, garantissant ainsi une veille discrète mais efficace.

LES BÉNÉVOLES

Au coeur du fonctionnement de l'ADMR, les bénévoles jouent un rôle essentiel. Leur implication permet de faire vivre les valeurs de solidarité, de proximité et d'humanité.

Être bénévole à l'ADMR, c'est avant tout s'engager pour les autres, dans un esprit d'entraide et de convivialité. C'est aussi rejoindre une équipe dynamique, à taille humaine, où chacun est reconnu et valorisé. Que vous disposiez de quelques heures par mois ou d'un peu plus de temps, chaque engagement compte. Les missions proposées sont variées, accessibles à tous, et s'adaptent à vos envies comme à votre disponibilité.

Nous avons besoin de bénévoles pour continuer à développer nos services. Si vous souhaitez vous investir localement, créer du lien et contribuer à une cause utile, n'hésitez pas à nous contacter. L'ADMR sera heureuse de vous accueillir et de vous accompagner dans votre engagement.

Les Délégués Départementaux de l'Éducation nationale (DDEN)

HISTOIRE

- En 1793 : la Convention crée la fonction de commissaire aux mœurs.
- Cette fonction évolue ensuite au cours du XIX^{ème} siècle parallèlement à l'idée d'école publique.
- 1833 : le commissaire devient délégué, il est nommé pour 3 ans ;
- 1850 : nomination de délégations cantonales à partir de 1886 (loi Goblet) puis de 1887 à 1924 leurs missions continuent d'être précisées et la fonction est ouverte aux femmes ;
- 1940 - 1945 : la fonction de DDEN est supprimée par le régime de Vichy, elle est rétablie à la Libération ;
- 1969 : les Délégués Cantonaux deviennent Délégués Départementaux de l'Éducation nationale. Notre fonction est officielle : nous sommes des bénévoles, nommés pour 4 ans lors d'un CDEN (Conseil départemental de l'Éducation nationale).

En signant la charte de la laïcité nous nous engageons à défendre la laïcité, à soutenir l'école publique.

RENOUVELLEMENT :

Le dernier renouvellement a eu lieu en 2024. Plusieurs collègues ont quitté la fonction et il n' a pas eu de nouvelles candidatures. Nous sommes maintenant 8 sur le secteur de Lugny.

Nous souhaitons vivement que des personnes qui sont intéressées par l'école viennent nous rejoindre.

RÔLE :

- assister aux conseils d'école et participer aux votes ;
- assurer la visite annuelle des écoles et de toutes les structures qui accueillent les élèves, et établir un rapport à l'Inspecteur de l'Éducation nationale et au président départemental. Pour l'année 2025-2026, les visites auront lieu au premier trimestre.
- avoir un rôle de médiateur entre les différents partenaires de l'école mais sans intervenir dans le domaine pédagogique ;
- Soutenir l'école publique, valoriser le travail des enfants en organisant des manifestations, des conférences, des rencontres.

ACTIONS :

- **le prix Racouchot** : attribué aux communes qui ont fait des travaux pour améliorer l'accueil, le confort et la sécurité des structures qui accueillent les élèves.
- **le prix citoyenneté** récompense les écoles qui ont mené à bien un projet autour de la laïcité et de la citoyenneté.
- **apprendre en jardinant** : un diplôme et une récompense sont remis aux classes qui ont fait des travaux de jardinage et se sont inscrites.
- **écoles qui chantent** : des rencontres sont organisées par le secteur de Mâcon (au Théâtre) mais peuvent être envisagées sur d'autres secteurs (rencontres entre écoles).

PROJETS :

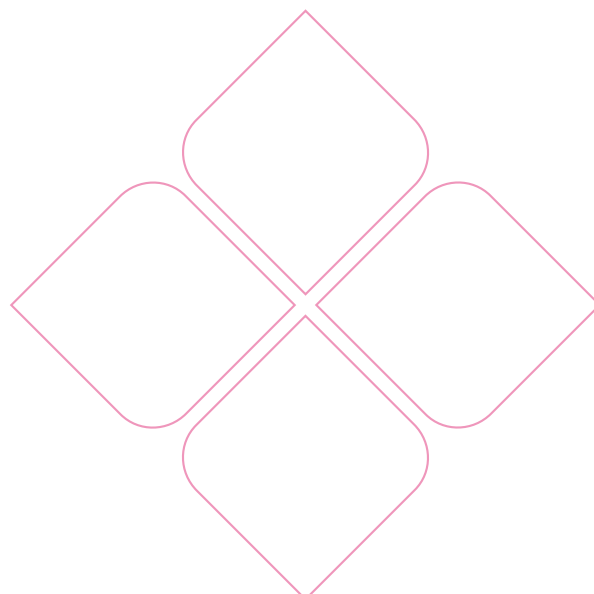
- Un arbre de la laïcité sera planté à Igé en décembre.
- Conférence : un projet est à l'étude .

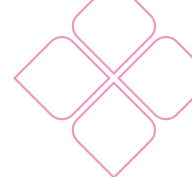


CONTACT :

03 85 33 18 09
07 67 20 99 87

*Josiane Vernet,
Présidente des DDEN du Secteur de Lugny*





FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE MAROC ET TUNISIE

RAPPEL DE LA VOCATION DE LA FNACA :

Cette Association regroupe les "anciens-jeunes" appelés ou rappelés lors de leur service militaire de 1952 à 1962 et mobilisés en Afrique du Nord lors des événements qui ont eu lieu à cette époque. Elle a pour mission entre autres d'aider les adhérents à bénéficier de la carte du combattant, d'aider les veuves en difficulté, sans oublier d'entretenir auprès des générations suivantes la mémoire de ce conflit.

Notre Comité dont le siège est à Lugny est fort de 100 adhérents y compris les veuves et les sympathisants.

L'année commence toujours par notre Assemblée Générale. Elle a eu lieu ce mardi 28 Octobre 2025, avec la présence de notre président départemental Gilbert Tournier nouvellement élu. Il nous a fait l'amitié de venir nous entretenir de l'avenir de la FNACA Nationale et départementale. Merci à Jean Terrier qui a tenu ce poste pendant très longtemps et s'est arrêté pour cause de maladie.

Madame Monique Becouze du Comité Départemental nous a parlé de l'aide que la FNACA peut apporter aux veuves en difficulté. Elle gère aussi la mise en page du magazine « l'Ancien d'Algérie ».

Comme toujours et traditionnellement un repas choucroute clôturait cette AG pour 59 convives.

Le 19 Mars, fin de la guerre d'Algérie est commémoré tous les ans dans le silence du recueillement et du souvenir devant le monument aux morts d'une des communes choisie à tour de rôle parmi celles adhérentes à notre Comité.

Le 19 Mars 2025, c'est à Cruzille que le maire, Gilles Charpy nous accueillait. Très bonne participation des élus : maires des communes concernées, Président de la Communauté du Maconnais-Tournugeois,

gendarmerie, pompiers, représentants de l'ANACR et drapeaux (environ une centaine de personnes).

- Dépôt de gerbes, et moment d'émotion avec la décoration de quatre anciens combattants par le Colonel COTTIN, délégué départemental : Raymond CARRY - René POCHON - Pierre PEHU - Maurice HUET.
- Rappel du souvenir de Guy PUTIN de Cruzille décédé depuis peu.
- Lecture par deux collégiennes de textes Guerre et paix.
- Puis verre de l'amitié offert par la commune de Cruzille et rendez-vous autour d'une table servie par "Le Bissy". La journée s'est terminée par la visite des chais Baldassini.

AUTRE MOMENT DE RETROUVAILLES :

La friture au camping d'Uchizy, fin juin avec une soixantaine de participants.

Ces moments de rencontres sont importants pour entretenir les liens d'amitié forgés depuis la création de la FNACA en 1958.

Bien sûr des moments tristes jalonnent cette période, départ pour certains à l'hôpital ou en EHPAD, et, à déplorer encore 10 décès cette année, conséquence de l'âge des adhérents à notre Comité (88 ans en moyenne). C'est toujours dur de perdre de bons copains connus depuis longtemps. Et c'est toujours une quinzaine de camarades avec deux porte-drapeaux qui assistent au dernier hommage.

Le Président : Michel Lamargue

Restons optimistes et profitons des bons moments. A très bientôt.





REGARDS SUR LA MÉTÉO 2024/2025

(Sources personnelles, Météo News Charnay et Météo France)

LES PRÉCIPITATIONS SUR NOTRE COMMUNE :

Les variations pluviométriques majeures sont souvent constatées au printemps. Ainsi sur notre commune, pour la fourchette 1^{er} janvier/31 mai, les relevés indiquent 195 mm en 2023 exceptionnellement sec, 470 mm en 2024, à l'opposé hyper pluvieux et 301 mm en 2025 plutôt humide. Paradoxe notable, en mars 2025, La Salle a cumulé 30 mm de pluie contre 120 mm... à Nice.

En rythme annuel, Mâcon a par ailleurs enregistré en 2024 la pluviométrie la plus élevée depuis 2012.

Aussi, début juin, à la veille de l'été, les nappes phréatiques du département se sont retrouvées à un niveau presque normal.

Par contre, à l'inverse, notre commune a connu 27 jours sans aucune goutte du 9 juin au 6 juillet 2025, et seulement 8 mm cumulés du 9 juin au 19 juillet soit 40 jours.

Indépendamment, le caractère orageux de certaines pluies génère des pluviométries locales disparates avec ainsi 6 mm sur notre commune le 13 août 2025 contre 21 mm recensés à la station météo de Charnay.

LES TEMPÉRATURES :

Même si, à l'échelle nationale, 2024 figure parmi les 10 années les plus pluvieuses depuis 1959 (+15% par rapport à la normale), elle figure néanmoins parmi les 5 années les plus chaudes en France. 9 des 10 années les plus chaudes en France sont postérieures à 2010.

Fin avril 2025 connu un épisode de chaleur précoce pour la saison sans être pour autant inédit. Mâcon enregistra 26,5° le 1^{er} mai sans atteindre pour autant son record de 28,1° du 1^{er} mai 2005.

La période caniculaire de fin juin générera à mi-juillet une première vague de restriction de l'usage de l'eau.

Et à nouveau, la 51^{ème} vague caniculaire recensée par Météo-France depuis 1947 sévira la 1^{ère} quinzaine d'août 2025.

Pour rappel, on parle de canicule lorsque les températures sont de 20° la nuit et 34° la journée pour une durée minimale de trois jours consécutifs.

Ainsi Palinges détiendra le 13 août le record absolu de température pour la Saône et Loire avec 42,2°.

Sur notre commune, j'ai relevé un minima de 24,1° la nuit du 14 au 15 août.

Au rythme du réchauffement climatique, la chaleur de Montpellier devrait se retrouver à Paris à la fin du siècle et le sud de la France retrouverait les températures d'aujourd'hui de l'Andalousie selon Météo-France.

ENSOLEILLEMENT :

Noyé dans le brouillard avec dix jours sans soleil et une dizaine d'autres avec une poignée de minutes, décembre 2024 cumulera 27 heures, soit l'un des cinq mois les moins ensoleillés depuis 1998 mais loin des 9.5 heures observées en 2002 !

Globalement, sur la fourchette 1^{er} janvier/30 septembre, l'ensoleillement sur le Mâconnais a été supérieur d'environ 15% par rapport à 2024 particulièrement pluvieux.

EFFETS CLIMATIQUES :

Trop humide, trop sec, les conséquences varient selon l'intensité des situations extrêmes.

La sécheresse :

Au printemps 2025, une sécheresse jamais vue depuis des décennies a frappé une partie du nord de l'Europe impactant la croissance et le rendement de différentes plantes et céréales.

Les incendies :

Températures élevées, sécheresse et vents violents ont constitué le cocktail explosif des incendies survenus dans plusieurs pays d'Europe méridionale en 2025.

La France, la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Albanie, Le Monténégro ont souffert et ont vu flamber des milliers d'hectares sous les incendies.

Orages, tempêtes, tornades, ouragans : des phénomènes parfois difficiles à prédire.

Les orages :

La hausse régulière des températures avérée depuis des décennies a un impact sur le diamètre des grêlons et les volumes des précipitations.

Les tornades :

A l'inverse, pas de lien direct aux températures, mais à l'organisation des vents dans l'atmosphère. Les tornades n'aiment pas les reliefs ni les obstacles et évoluent fréquemment en plaine ou sur les plateaux.

LES TEMPÊTES :

En France, pas de régularité dans leur fréquence, 2019 en a recensé 18 égalant le record vieux de plus de 30 ans en 1988... mais 8 en 2018 et « seulement » 3 en 2021.

Orages, tempêtes, tornades, ouragans sont des phénomènes différemment prévisibles.

La fréquence et l'amplitude des vents forts et des tempêtes sont attendues à la hausse, avec un réchauffement climatique de +2°. Un seuil que la France pourrait atteindre dans seulement 5 ans.

Au-delà de tous ces défis climatiques, je conclurai par ce proverbe indien :

« *La vie est comme un arc-en-ciel, il faut de la pluie et du soleil pour en voir les couleurs* ».

Daniel JANIN

Bonne année à tous.



Précipitations comparées : 2025 à LA SALLE et moyenne sur 30 ans (station de Charnay)

